

## Non au démantèlement du Groupe

Le 29 octobre 2007, un communiqué de presse Safran annonçait que « The Gores Group va devenir actionnaire majoritaire de Sagem Communications. » De fait, SAFRAN prend la décision de se séparer de 6500 salariés. A lecture de cette annonce, nous avons toutes les raisons de nous inquiéter. Il vient à l'esprit de chacun le processus pratiquement similaire de Solelectron. Aujourd'hui, quel triste constat !

### Quel est le contexte ?

Avant tout, il est important de se poser la question : à quel niveau se passe l'action ? Ces derniers temps, les raisons ne manquent pas pour dénoncer les multiples réformes engagées par le gouvernement : sécurité sociale (franchise médicales), régimes spéciaux, code du travail, contrat de travail unique, etc. Toutes ces attaques ont amené les organisations syndicales représentatives au niveau national en s'appuyant sur la réforme des régimes spéciaux à appeler à manifester le 18 octobre dernier. Tous les salariés de SPS auront pu remarquer : seul SUD a appelé à manifester à Bordeaux (et mis en place un moyen de transport).

Aujourd'hui, il s'agit de dire « non au démantèlement du Groupe ». Le contexte se situe au niveau du Groupe et l'instance directement concernée est le Comité de Groupe. Cette instance n'a aucun pouvoir de décision mais elle est l'organe central de toutes les informations circulant au niveau du Groupe. Elle se compose de représentants de la direction générale et de représentants de toutes les organisations syndicales représentatives au niveau du Groupe. SUD a participé à la mise en place du Comité de Groupe mais en a été écarté par la direction et l'ensemble des organisations syndicales confédérées. Pas le moindre siège.

Le 25 octobre 2007, toutes les organisations syndicales CFDT – CFE/CGC – CFTC – CGT et CGT/FO de Sagem Communications appelaient à un arrêt de travail (cf. tract au dos). Ce dernier était sans équivoque : « Nous en appelons à la solidarité de tous nos collègues dans tous les établissements du Groupe Safran ». Ce même jour, se tenait une réunion plénière du Comité d'Entreprise à SPS. A la demande des élus

SUD de suspendre durant une heure la réunion plénière aucun élu n'a répondu favorablement préférant dérouler l'ordre du jour avec la direction de SPS comme si de rien n'était. Avant de faire appel à la mobilisation des salariés, il aurait été « un minimum syndical » de la part des élus du Comité d'Entreprise de montrer l'exemple !

### Et le 08 novembre ? :

Le mardi 06 novembre, Sud a été convié « fraternellement » à une intersyndicale dans le but d'organiser un débrayage le jeudi 08 novembre. Il est difficile de croire que ce projet de cession de Sagem Communications ne soit l'objet d'aucun écho au niveau du Groupe. Pourquoi le Comité de Groupe n'est pas intervenu ? Il avait tout pouvoir pour exiger une réunion extraordinaire et demander des éclaircissements sur ce projet à la direction du Groupe Safran. A partir de là, il est un devoir pour une organisation syndicale d'informer tous les salariés concernés. Sur ce projet de démantèlement du Groupe Safran, comme sur d'autres sujets : accord Prévoyance, projet Héricklès, ... Nous ne pouvons que constater la carence de toutes les organisations syndicales à vouloir communiquer. La négociation de l'accord Prévoyance reflète bien le processus des organisations syndicales qui négocient nos acquis avec la direction du Groupe. Tout au long de la négociation, trop peu d'informations circulent. Et au moment de la signature d'un accord, elles préfèrent argumenter pour justifier leur signature éventuelle plutôt que de dénoncer la perte de nos avantages.

### Et demain ?

Qu'il s'agisse de l'ouverture de négociation exclusive avec The Gores Group pour la cession de la branche Sagem Communication, qu'il s'agisse du projet Héricklès, il est évident qu'un débrayage d'une heure (qui plus est, entre 14 et 15 heures) ne suffira pas à faire fléchir la direction du Groupe Safran dans ses intentions de démantèlement. Sur le premier sujet, ce sont 6500 salariés du groupe qui sont directement concernés. Il faut que la réaction soit à la hauteur.

Par absence d'information

Pour n'avoir pas su faire écho de l'appel un 25 octobre 2007

Parce que le débrayage envisagé pour le 08 novembre n'est pas à la hauteur de l'attaque faite par la direction du Groupe

**SUD ne se joindra pas à l'appel de demain.**

**Sud participera à des actions de solidarité**

**quand elles émaneront d'une construction intersyndicale au niveau du Groupe.**

## LE CONSEIL DE SURVEILLANCE A EU LIEU !



Jean-Luc PERRIN : 02 96 05 62 91



+ syndical

René MELLAC: 06 08 23 43 77



La Vie à Défendre

Pascal KOHLER: 06 07 51 44 66



Alain Michel CARDE : 06 08 95 82 03



David EL BAZ : 06 30 32 35 34

Toutes les Organisations Syndicales de Sagem Communications vous ont alertés par un communiqué de Presse d'une possible cession de notre entreprise.

Elles avaient exprimé leur position :

### "RIEN NE JUSTIFIE UNE TELLE VENTE"

"Nos Organisations Syndicales exigent des dirigeants du Groupe et de l'Etat, principal actionnaire :

- ✓ Un véritable projet industriel au sein du Groupe SAFRAN.
- ✓ Pas de Bradage !
- ✓ Pas de Cession !"

Le 18 octobre le Conseil de Surveillance s'est tenu. Il aurait examiné deux projets de cession faisant appel à **des fonds d'investissements et/ou des fonds de pensions.**

Toutes les Organisations Syndicales, avec les salariés, ont exprimé leur volonté commune de mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour le maintien de leurs emplois et de leurs sites industriels au sein du Groupe SAFRAN.

### NOUS N'AVONS PAS DE RÉPONSES À NOS DEMANDES !

Nous demandons à être reçu par le Président du Directoire, Monsieur Herteman.

Nous appelons le personnel à soutenir notre démarche

**PAR UN ARRÊT DE TRAVAIL SUR TOUS LES  
SITES LE JEUDI 25 OCTOBRE 2007  
DE 10H00 A 11H00.**

**NOUS EN APPELONS À LA SOLIDARITÉ DE TOUS  
NOS COLLÈGUES DANS TOUS LES  
ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE SAFRAN**